

*Initiatives ministérielles*

premier compte, le compte principal. Il se servira dans les deux comptes. Le fait que vous ayez ouvert un nouveau compte ne changera absolument rien.

C'est exactement ce que fait le gouvernement dans ce projet de loi. Le seul problème, c'est que ce sont les Canadiens qui sont les banquiers. C'est eux qui se font avoir par cette mesure ridicule. Je vois que même le solliciteur général rit. Il sait que ce projet de loi est une véritable escroquerie.

En présentant cette mesure à la Chambre, les conservateurs se servent du Parlement pour faire imprimer des documents de propagande. Le gouvernement fera le tour du pays avec ce projet de loi en disant: «Nous avons mis sur pied un programme spécial pour que toutes les recettes découlant de la TPS que vous payez servent à réduire la dette nationale.» C'est certainement ce qu'il fera.

Regardons les chiffres. Voici les prévisions de dépenses du gouvernement pour cette année. Il s'agit ici des dépenses qu'il a demandé au Parlement d'approuver. Combien veut-il pour le service de la dette? Quarante milliards deux cent millions de dollars. Disons 40 milliards pour arrondir. Combien la TPS, cet argent qui ira dans ce compte spécial pour payer la dette, a-t-elle rapporté au gouvernement cette année? Le projet de loi C-21 s'intitule Loi sur le compte de service et de réduction de la dette.

L'adoption de ce projet de loi n'entraînera absolument aucune réduction. La dette restera la même parce qu'il n'y aura pas assez d'argent dans ce compte pour payer l'intérêt, les 40 milliards de dollars par année que le gouvernement a demandés dans le Budget des dépenses de cette année.

Examinons le dernier état financier diffusé par le gouvernement du Canada, en date du mois de mars, qui couvre les neuf premiers mois de l'exercice financier se terminant le 31 mars 1992.

Si je comprends bien, et le ministre n'hésitera pas à me corriger si j'ai tort, le produit de la taxe sur les produits et services s'élève à 11 000 000 190 \$ et le gouvernement paiera 40 milliards de dollars en intérêts. Comment peut-on concilier les deux? Comment pourra-t-on réduire le déficit avec l'argent versé dans ce compte? D'où viendra le reste, où prendra-t-on la somme de 30 milliards de dollars?

• (1550)

Soyons généreux et supposons, un instant, que la TPS rapportera encore 4 milliards de dollars au cours des trois premiers mois de l'année 1992, en janvier, février et mars, ce qui nous mènera à la fin de l'exercice financier.

À moins d'une entrée de fonds incroyable, j'imagine que le gouvernement ne peut s'attendre à toucher beaucoup plus que 4 milliards au cours de cette période. J'ai peut-être tort. La manne tombera peut-être du ciel, mais supposons quand même que la TPS rapportera 4 milliards. Cela portera le produit à 15 milliards de dollars, moins que le tiers de la somme requise pour payer seulement les intérêts sur la dette publique.

Aux termes du projet de loi C-21, il semble que le produit de la vente des sociétés d'État sera également versé dans ce compte. Cela durera peut-être un an, mais à la vitesse avec laquelle le gouvernement vend nos sociétés d'État à des prix dérisoires et étant donné l'incompétence dont fait preuve le ministre d'État responsable de la Privatisation dans ce dossier, la privatisation des sociétés d'État rapporte moins que jamais. Et il ne reste plus tellement de sociétés à privatiser.

Bon nombre de ces sociétés sont liquidées. Beaucoup d'entre elles sont en faillite, tout comme le gouvernement qui est à court d'idées et d'argent. Depuis sept ans, il dépense trop et aujourd'hui il dit aux Canadiens: «Laissez-nous vous faire croire que nous allons nous attaquer au problème de la dette nationale.»

La dette a gonflé depuis l'arrivée des conservateurs au pouvoir. Ils n'ont jamais réussi à contenir le déficit annuel. Depuis leur élection, ils ont doublé la dette nationale, qui ne cesse de croître.

Le gouvernement demande maintenant au Parlement d'adopter un projet de loi afin de créer un fonds spécial dans lequel seront versées toutes les recettes provenant de la TPS. Durant la campagne électorale, il pourra alors dire aux Canadiens d'un océan à l'autre que toutes les recettes de la TPS serviront à réduire la dette nationale.

C'est toute une promesse quand on sait que les recettes de la TPS ne couvriront même pas les intérêts payés annuellement sur la dette nationale. Ces déclarations ne sont rien de plus qu'une façon de leurrer le contribuable canadien.